Image not found or type unknown

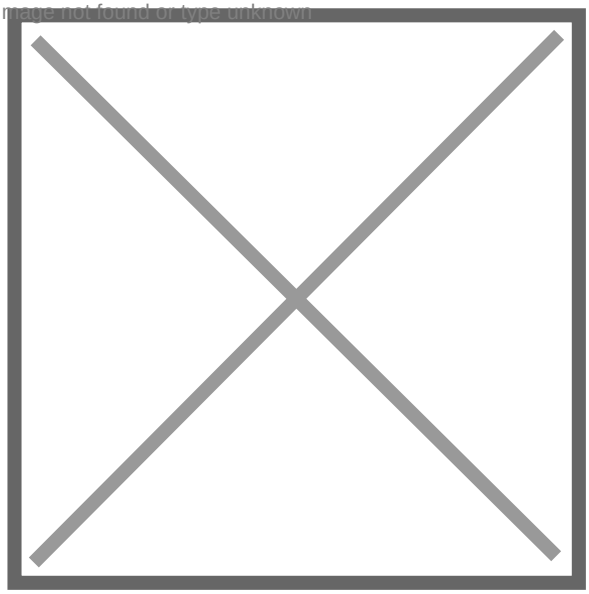

Démission et congés pas de réponses de la part de l'employeur

Par **sandrine123**, le **12/08/2010** à **15:09**

Bonjour, je travaille actuellement dans une association d'aide à domicile . Je souhaite démissionner , j'ai donc envoyer une lettre de démission en demandant de solder tous mes jours de congés . Si cette requéte est acceptée mes congés commenceraient demain... Mais n'ayant eu de réponse de la part de l'employeur est-ce-que je dois considerer qu'ils sont d'accord?

Par **pierara**, le **12/08/2010** à **21:28**

Bonsoir,

vu que c'est pour demain, je vais faire bref.
Considérez qu'il ne sont pas d'accord.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés